Relations internationales

La transformation de l'État : le cas de l'Ukraine

Les différentes transformations d'un État

L'État peut subir de nombreuses transformations telles que :

- Des **extensions**
- Une **cession** : abandon de souveraineté d'un État au profit d'un autre État
- Une **sécession** : la population d'une partie du territoire se dissocie pour former un nouvel État.

Après ces transformations, le nouvel État créé (à partir de l'État transformé) doit être **reconnu** par la communauté internationale s'il veut pouvoir établir des relations diplomatiques.

En 2013, l'Ukraine déclare ne pas vouloir signer d'accord d'association avec l'UE ce qui engendre des manifestations mortelles jusqu'en 2014 et qui détériore les relations entre Ukraine et Russie.

En 2014, suite aux manifestations, une révolution se met en place poussant le gouvernement à démissionner mais, le nouveau gouvernement est considéré comme illégitime par la Russie. C'est suite à ces événements que des troupes russes ont été vues au niveau de la péninsule de la Crimée et aux frontières ukrainiennes. L'Ukraine a donc accusé la Russie **d'invasion**.

De ce fait, en 2014, l'Ukraine se retire de la Communauté des États indépendants, institution internationale créée en 1991 à 11 des anciennes républiques de l'URSS. Et à ce même moment, la Crimée est rattachée à la Russie.

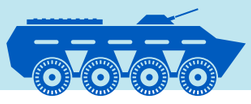

Puis, le 11 mars 2014, la république de Crimée déclare son **indépendance**. Une telle déclaration d'indépendance avait été jugée conforme au droit international par la Cour internationale de justice dans son avis consultatif relatif à la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Ainsi, certains parle d'une **sécession** entre la Crimée et l'Ukraine quand d'autres parlent **d'annexion** puisque la Russie a joué un rôle important dans la transformation de l'Ukraine.

Un projet de résolution devait être adopté par le Conseil de sécurité de l'ONU pour condamner l'annexion de la Crimée et l'indépendance de la Crimée mais, la Russie faisant partie de l'ONU a utilisé son **droit de véto** afin de s'opposer à l'adoption de cette résolution.

Après cet échec du Conseil de sécurité, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution en rappelant son attachement à la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Cette résolution demande aussi à tous les États de ne pas reconnaitre la Crimée comme indépendante de l'Ukraine.